

novembre 2025 n°65

# La lettre de Civaux



Commission  
Locale d'Information  
de la Centrale de Civaux

## Éditorial

Cette lettre de Civaux accorde une place particulière à la radioactivité qui a constitué le principal sujet de l'assemblée générale publique qui s'est tenue le 14 octobre 2025 à l'Hôtel du Département. On conçoit combien la surveillance donc les mesures régulières de la radioactivité sont essentielles à la surveillance de l'environnement, tant pour ce qui concerne la radioactivité naturelle que la radioactivité qui pourrait provenir d'activités humaines, comme par exemple l'imagerie médicale par rayons X et par isotopes radio-actifs ou encore pour notre département, l'existence d'une centrale nucléaire. Le sujet est trop important pour se suffire de représentations approximatives qui peuvent s'accompagner de connotations émotionnelles s'étendant sur une large palette allant de comportements de crainte à l'indifférence. Certes, il existe, et heureusement, de nombreuses institutions qui croisent leurs mesures de la radioactivité ambiante dès lors qu'il s'agit de contrôler les conséquences éventuelles sur l'environnement du fonctionnement d'une centrale nucléaire. Mais, pour autant, le citoyen doit-il demeurer passif, sans prendre une part active à la compréhension des enjeux liés à la radioactivité ? À ce titre, la démarche proposée par OpenRadiation est exemplaire puisqu'elle permet à tout citoyen de réaliser des mesures géolocalisées de la radioactivité dans l'environnement, de les transmettre au site web d'Open radiation et de contribuer ainsi à construire une carte de la radioactivité issue des mesures citoyennes en complément des cartes établies par les organismes officiels. Cette lettre de Civaux explique en détail ce projet qu'il était donc nécessaire de mettre à l'ordre du jour de l'assemblée générale publique de la CLI.

## SOMMAIRE

### Page 2

- **L'assemblée générale du 21 mars 2025**
- **Rapport 2024**
- **Nouvelles missions pour Civaux, nouvelles terminologies !**

### Page 3

Projets et réalisations 2025

- **Projets industriels**
- **Nouvelles missions militaires et civiles du CNPE de Civaux**

### Page 4

- **2025 : visites partielles et corrosion sous contrainte**

### Page 6

- **Une assemblée générale publique consacrée à la radioactivité et à sa surveillance**
- **OpenRadiation : mesure de la radioactivité ambiante par les citoyens**

### Page 7

- **La radioactivité : définition et sources**

### Page 8

- **Glossaire**

En effet, la CLI chargée de l'information des citoyens, interface entre les citoyens, EDF et l'ASN, avait le devoir d'initier la mise en place de ce projet national dans la Vienne. La CLI dispose de deux appareils de mesure et elle espère que les citoyens répondront aux propositions qui leur seront faites notamment lors de la journée de la résilience. En attendant, chacun peut gratuitement télécharger l'application OpenRadiation sur son smartphone.

Il s'agit ainsi, dans une démocratie, de rapprocher les instances décisionnelles et les citoyens, de contribuer à la culture scientifique, de substituer un travail de discernement rationnel à l'indifférence ou aux aléas émotionnels, en somme de promouvoir un climat sociétal qui sache associer la vigilance et la confiance mutuelle.

**Roger GIL**

Président-délégué de la CLI de Civaux

# L'assemblée générale du 21 mars 2025

La CLI de Civaux a tenu sa première assemblée générale annuelle à l'Hôtel du Département le 21 mars 2025. L'ordre du jour a porté notamment sur le bilan 2024 et les perspectives 2025 du CNPE et sur les enseignements des contrôles menés en 2024 par l'ASN (devenue ASNR :

Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection). De plus, le Professeur Perdrisot, Chef du service de médecine nucléaire au CHU a traité de la radioactivité naturelle et de la radioactivité artificielle et notamment de leurs sources et risques pour la santé.

## Rapport 2024

M. Rieu, Directeur du CNPE et son équipe ont présenté le rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires de bases de Civaux accessible depuis la fin du mois de juin sur le site [www.edf.fr/Civaux](http://www.edf.fr/Civaux). Au cours de l'année 2024, la Centrale a produit 20 TWh, production jamais atteinte depuis 2019 : l'estimation de début d'année a donc été dépassée d'1 TWh, ce qui représente **5,5% de la production nucléaire en France, 3,75% de la production totale d'électricité et près de 50% de la consommation d'électricité en Nouvelle-Aquitaine**. La Centrale a par ailleurs pu moduler sa production en fonction des demandes du gestionnaire du réseau de transport, tributaires de la consommation variable en fonction des saisons, mais aussi de l'apport des diverses sources d'énergie électrique.

Deux arrêts de tranche ont été réalisés. Le premier, pour rechargement, sur l'unité 2 a duré 36 jours et le réacteur a été recouplé en mars. Le second, sur l'unité 1 a duré 90 jours, pour visite partielle et quelque 10 000 opérations

de maintenance ; le recouplage a été effectué en juillet. Les deux arrêts ont été réalisés avec 16 jours d'avance cumulés, ce qui a contribué aux excellentes performances de la production d'électricité. **Le budget total de ces deux arrêts a été de 36,9 millions d'euros.**

En ce qui concerne la sûreté, 9 exercices ont été réalisés pour tester les organisations et apporter des améliorations. L'ASN a effectué 32 inspections, dont 5 inopinées et 7 relevant de l'inspection du travail. Les salariés ont bénéficié de plus de 850 000 heures de formation cumulées, dont 9 679, sur simulateur. Aucun incident n'a affecté la radioprotection des personnels tant en termes de dosimétrie collective que de dosimétrie maximale reçue.

Sur un plan économique, **83,5 millions d'euros ont été investis** dans l'exploitation et la maintenance, dont près de 4 concernent des entreprises de la Vienne. Près de 63 millions d'euros d'impôts, taxes et redevance ont été versés, dont la moitié environ revient aux collectivités locales et territoriales.

## Nouvelles missions pour Civaux, nouvelles terminologies !

Les nouvelles missions du CNPE de Civaux, à savoir le déploiement de projets visant à produire en France de nouvelles sources neutroniques conduisent à se familiariser avec des produits tels que l'americium et le neptunium qui, irradiés, permettront de créer des grappes-sources aptes à déclencher la réaction en chaîne nécessaire au démarrage de réacteurs nucléaires, qu'il s'agisse de réacteurs "civils" ou de réacteurs plus petits pour la propulsion navale.

L'americium et le neptunium sont des ACTINIDES, c'est-à-dire des radioéléments naturels et/ou artificiels de numéro atomique (nombre de protons du noyau) compris entre 89 (actinium) et 103 (lawrencium). Ce sont des métaux lourds comportant au total 15 éléments dont l'uranium et le plutonium.

L'americium et le neptunium sont des "sous-produits" récupérés par le retraitement des combustibles irradiés provenant du parc nucléaire français<sup>2</sup>.

Rappelons que Orano la Hague est aujourd'hui leader mondial dans le domaine du recyclage des combustibles usés provenant des réacteurs nucléaires du monde entier. Le site propose des prestations de recyclage des matières radioactives en vue de leur utilisation future dans de nouveaux combustibles<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Glossaire CEA.  
[https://www.gazettenucléaire.org/glossaire\\_nucléaire.html#CEA](https://www.gazettenucléaire.org/glossaire_nucléaire.html#CEA)

<sup>2</sup> Le traitemet recyclage du combustible nucléaire usé.  
[https://www.cea.fr/multimedia/Documents/publications/monographie-nucleaire/CEA\\_Monographie6\\_Traitemet-recyclage-combustible-nucleaire-use\\_2008\\_Fr.pdf](https://www.cea.fr/multimedia/Documents/publications/monographie-nucleaire/CEA_Monographie6_Traitemet-recyclage-combustible-nucleaire-use_2008_Fr.pdf)

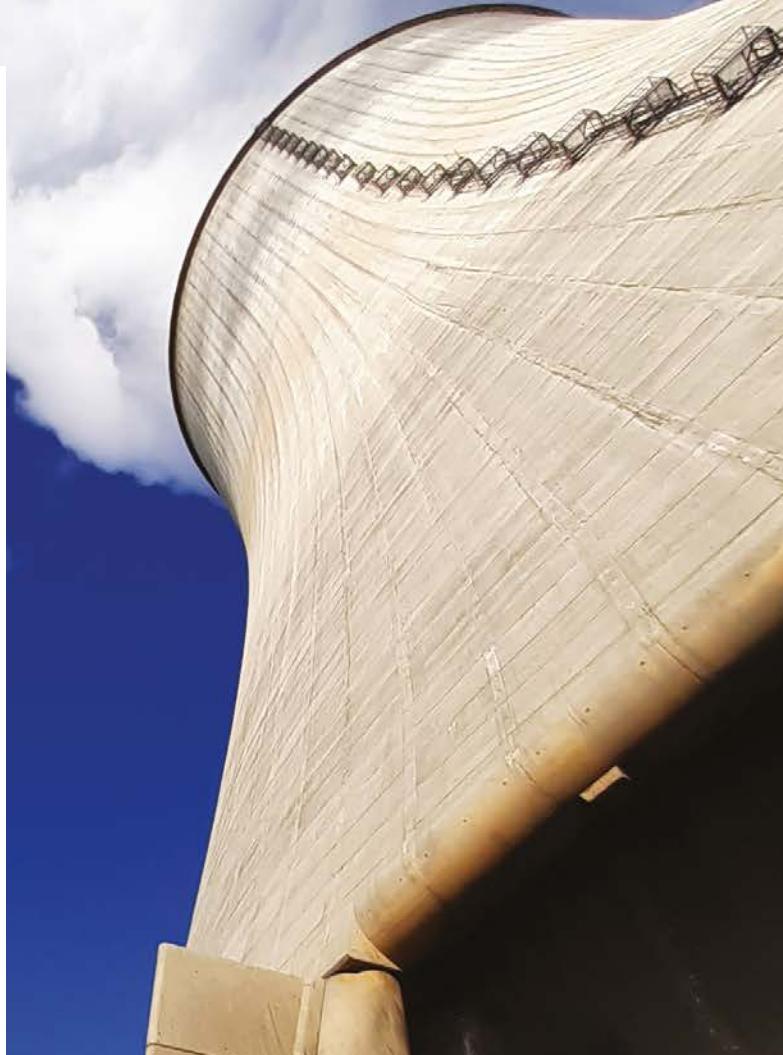
<sup>3</sup> <https://www.orano.group/fr/l-expertise-nucleaire/tour-des-implantations/recyclage-du-combustible-use/la-hague/expertise-unique>  
Si avec ses 56 réacteurs la France est le principal client d'Orano la Hague, l'usine travaille également avec de nombreux pays comme l'Allemagne, le Japon, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie.

# Projets et réalisations 2025

## Projets industriels

Les projets et réalisations de l'année 2025 sont les suivants :

- ➔ la fin de l'année devrait voir la mise en service du nouveau bâtiment de gestion de crise ;
- ➔ la construction d'un bassin de rétention ultime se poursuit ainsi que l'adjonction aux capacités de stockage actuelles d'un nouveau réservoir de stockage d'effluents ;
- ➔ reste enfin le difficile dossier traitant des autorisations de rejets d'effluents dont le seul but est de faire cesser le caractère dérogatoire du CNPE de Civaux à l'égard de la prévention des légionelloses. Le seul but étant de répondre à une réglementation datant d'une vingtaine d'années sans que n'ait été réalisée une analyse scientifique et éthique actualisée des bénéfices (en termes épidémiologiques) et des risques (en termes de retentissement sur l'écosystème de la rivière et surtout sur la potabilité de l'eau de la Vienne dont est tributaire sans redondance une population de 40 000 habitants). Rappelons l'avis négatif donné par la CLI à l'ASN, en cohérence avec l'avis tout aussi négatif du syndicat Eaux de Vienne, avec l'abstention de l'ARS et les inquiétudes formulées par la DREAL.



## Nouvelles missions militaires et civiles du CNPE de Civaux

### ➔ Dissuasion nucléaire

Il s'agit du projet TRIDENT largement abordé en juillet 2024 (Lettre de Civaux n° 63). Comme prévu, le début de la phase d'irradiation expérimentale a débuté cet été au niveau de l'Unité 2.

### ➔ Projets d'irradiation de sources de démarrage

Ce nouveau projet a été abordé dans la Newsletter n° 21 (octobre 2024) qui avait suivi la communication faite par le Directeur délégué au sein de la Direction du parc nucléaire d'EDF lors du comité de vigilance de la CLI du 9 octobre 2024. Il s'agit de la production de sources de neutrons susceptibles d'initier la réaction nucléaire.

Le démarrage d'un réacteur nécessite une source de neutrons pour que la réaction en chaîne puisse se déclencher. Pour permettre le démarrage des réacteurs après 2032 (comme l'EPR2), la technologie actuellement disponible nécessiterait de recourir au Californium, produit aux USA et en Russie dans des réacteurs des années 1960. Il s'agit pour EDF (donc pour la France) de disposer d'une technologie alternative de production de ces sources neutroniques qui permettrait une indépendance industrielle.

En outre, la production de ces sources au sein d'une

installation existante (en l'occurrence la centrale de Civaux, la plus récente) permettra d'éviter la construction de nouvelles installations dédiées à cette production. Ce double projet, dont l'irradiation expérimentale a débuté en octobre au niveau de l'Unité 1, fait appel à deux technologies :

#### • Le projet dit GSD utilisera l'Americium

L'Americium 241 est issu du retraitement des combustibles irradiés du parc EDF. Il sera inséré sous forme de poudre dans une capsule expérimentale scellée placée dans un "crayon" de 4 mètres de long, lui-même étanche. L'irradiation d'Americium 241 permettra la production de grappes-sources nécessaires au démarrage des futurs réacteurs civils.

#### • Le projet dit "FILIERE" (en lien avec le CEA)

Il vise à utiliser le Neptunium 237 pour obtenir du plutonium 238. Les cibles d'irradiation, à savoir les pastilles chargées de neptunium seront placées dans des capsules scellées, elles-mêmes introduites dans un crayon rendu étanche de 4 mètres de long. L'irradiation de Neptunium 237 permettra la production de grappes-sources pour le démarrage de petits réacteurs de propulsion navale.

2025

## Visites partielles et corrosion sous contrainte

La visite partielle de l'Unité 2, planifiée du 4 avril au 14 juillet 2025, outre le remplacement d'un tiers du combustible, a permis de réaliser plus de 12 000 opérations de maintenance. L'unité n°2 a été reconnectée au réseau avec un léger retard, le 22 juillet 2025. Il y eut pendant cet arrêt, plus de peur que de mal quand la presse se fit l'écho "d'indications", c'est-à-dire d'images inattendues possiblement anormales, découvertes grâce à l'imagerie ultrasonique, sur des portions de tuyauterie du circuit de refroidissement à l'arrêt (circuit dit RAA).

→ Le spectre de la "corrosion sous contrainte" qui voici trois ans, avait affecté le parc nucléaire français, fut alors agité avant même que ne soient connus et officiellement communiqués les résultats d'analyses immédiatement diligentées par EDF et par l'ASN.R.

→ Le 16 juin 2025, la Direction de la division production nucléaire d'EDF faisait savoir lors d'une rencontre avec la presse, que les analyses effectuées sur les deux portions de tuyauterie du circuit RAA du réacteur n°2, confirmaient bien l'existence de microfissures, de quelque 2 mm de profondeur et correspondant pour l'une à un phénomène de "fatigue thermique" et pour l'autre à "une corrosion sous contrainte".

Ces fissures sont toujours situées à proximité immédiate des soudures, là où les contraintes sont maximales (voir figure 1 : Zones de contrainte et localisation des fissures).

→ La fatigue thermique, indiquait EDF, est "un phénomène "historique" dans le parc nucléaire qui affecte des aciers inoxydables sous l'effet de variations de températures". Au microscope, les fissures liées à la fatigue thermique traversent les granules qui constituent la microstructure de l'acier (figure 2).

La fissure liée à la fatigue thermique faisait 2,6 mm de profondeur et 93 mm de longueur.

→ La corrosion sous contrainte relève du même phénomène découvert en 2021 dans le parc nucléaire, à l'origine d'une crise industrielle sans précédent pour EDF : la production électronucléaire était tombée à un niveau historiquement bas en 2022 en raison de nombreux réacteurs mis à l'arrêt pour des réparations ou des contrôles (voir Lettre de Civaux n° 60). La corrosion sous contrainte est caractérisée au microscope par des fissures intergranulaires (figure 2). La corrosion sous contrainte relève de plusieurs facteurs dont un "environnement chimique" corrosif, notamment par sa teneur en oxygène.

La fissure liée à la corrosion sous contrainte faisait 2,6 mm de profondeur (sur 28,5 mm) et 97 mm de longueur.

→ A ce stade, il s'agissait d'un évènement isolé. En effet sur "environ 350 vérifications prévues pour 2025 sur 5 réacteurs (dont Civaux), plus de 200 avaient été effectuées et n'avaient montré "aucun" autre signe de corrosion", a ajouté le Directeur adjoint de la division production nucléaire. Rappelons aussi que cette anomalie n'a

concerné qu'une portion de tuyauterie (l'autre concernait la fatigue thermique) sur les 33 contrôles effectués sur le réacteur n°2.

Les performances de la technique d'imagerie par ultrasons, mise en place sur les 16 réacteurs les plus sensibles du parc nucléaire, permettent en effet maintenant la détection de fissures à un stade très précoce. Et c'est ainsi qu'après réparation des portions de tuyauterie concernées, le réacteur n°2 a pu être reconnecté au réseau national.

→ Toutefois, EDF avait décidé après la découverte des phénomènes de corrosion sous contrainte en 2020 de développer des techniques d'imagerie aux ultrasons plus performantes, de mettre en place des contrôles systématiques lors des visites partielles, de tester pour mise en place sous cinq ans de deux nouveaux dispositifs préventifs à l'égard des fissures : un arasage de la paroi interne des soudures et une compression de la soudure par un procédé dit MSIP (voir figure 3).

A la suite de la découverte au niveau du réacteur 2 de ces deux fissures, EDF a décidé d'anticiper la mise en œuvre du procédé MSIP à Chooz cet automne 2025.

Par ailleurs lors de l'arrêt planifié de la tranche 1, initialement prévu pour simple recharge de combustible, il a été décidé de rechercher aussi l'existence de fissurations. Ceci a conduit à décaler le début de l'arrêt du 13 septembre au 3 octobre afin de bénéficier du concours technique des spécialistes intervenant à Chooz.

L'arrêt a été prolongé pour permettre les contrôles et procéder en cas de défaut à leur réparation (8 contrôles ont été prévus sur le circuit RRA et 1 sur le circuit RIS ; 8 devaient bénéficier d'une compression de la soudure par le procédé MSIP). La reconnexion au réseau électrique national a pu être réalisée le 9 novembre, soit 6,5 jours plus tôt que ce qui était attendu.

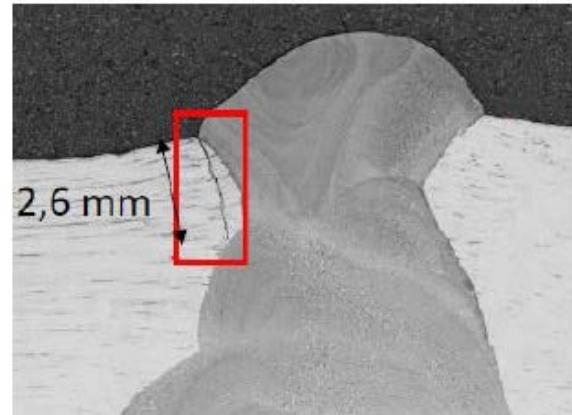
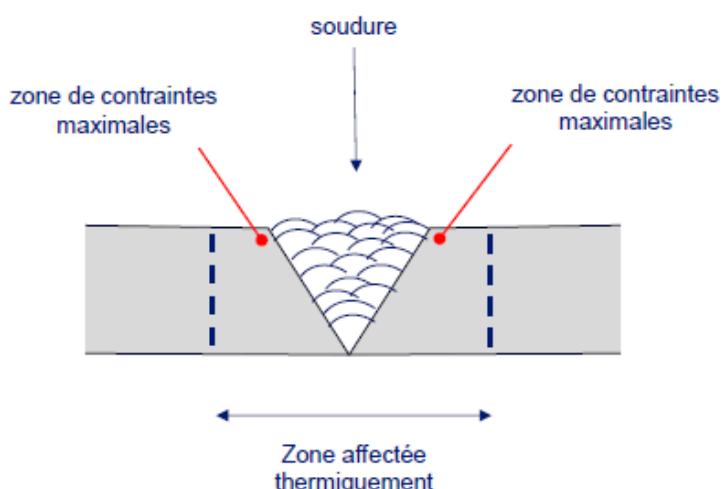
© EDF



**Figure 1.**

Zones de contrainte (à proximité des soudures et localisation des fissures) (document EDF)

Soudure de deux tuyauteries avec chanfrein



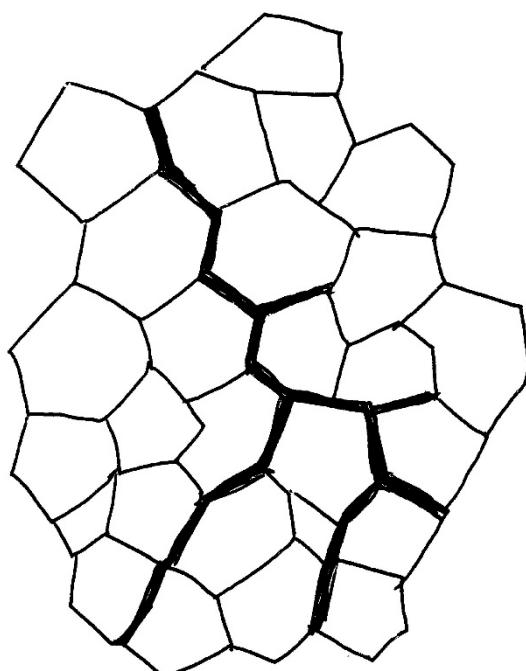
Les fissurations sont toujours situées aux abords immédiats de la soudure, dans les zones de contraintes maximales

**Figure 2.**

Schéma montrant au microscope les fissures intergranulaires qui sont prédominantes dans la corrosion sous contrainte (d'après Staehle 1995, cité par Pauline Huguenin. Amorçage des fissures de corrosion sous contrainte dans les aciers inoxydables austénitiques pré-déformés et exposés au milieu primaire des réacteurs à eau sous pression. Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, 2012

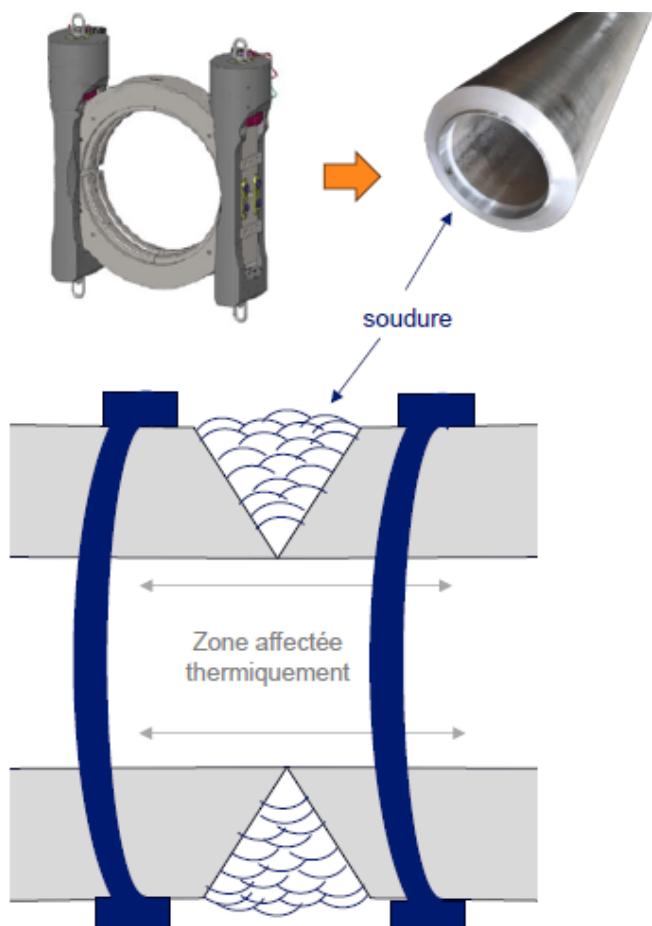
<https://pastel.archives-ouvertes.fr/pastel-00818372/file/2012ENMP0069.pdf.>

En cas de fatigue thermique, les fissures sont transgranulaires : elles traversent les granules.



**Figure 3.**

Compression des zones de traction après le soudage (procédé MSIP : Mechanical stress improvement process). Document EDF.





## Une assemblée générale publique consacrée à la radioactivité et à sa surveillance

L'assemblée générale publique de la CLI a eu lieu le 14 octobre 2025 à l'Hôtel du Département. L'ordre du jour a été entièrement consacré à la surveillance de la radioactivité dans l'environnement autour de la Centrale nucléaire de Civaux avec les exposés de M. Ayrault, membre de la CLI, sur la radioactivité et le projet "OpenRadiation", M. Guillon, du CNPE de Civaux sur l'organisation et les dispositifs de contrôle et mesures dans l'environnement réalisés par EDF, Mme Beguin-Leprieur et M. de Guibert de l'ASNR, sur le rôle de l'ASNR dans la surveillance de l'environnement avec un focus sur le CNPE de Civaux.

## OpenRadiation : mesure de la radioactivité ambiante par les citoyens

Le projet OpenRadiation est une initiative collaborative de cinq organismes dont l'ANCCLI, l'IRSN et Sorbonne Université, auxquels s'ajoutent l'IFFO-RME et Planète Sciences, association favorisant auprès des jeunes, la découverte et la pratique des sciences et des techniques.

Le but du projet est de permettre à tout citoyen de réaliser des mesures géolocalisées de la radioactivité dans l'environnement, de les publier sur le site web d'OpenRadiation, d'acquérir une vision argumentée de la radioactivité environnementale et ainsi de mieux comprendre le concept et les risques de la radioactivité ainsi que la conduite à tenir en cas d'accident nucléaire.

La mesure de la radioactivité en quelque lieu que ce soit, nécessite un capteur (compteur Geiger) disponible en kit ou prêt à l'emploi, communiquant (bluetooth) avec l'application téléchargeable sur smartphone, permet en quelques minutes la mesure et sa transmission, en positionnant le capteur à un mètre environ du sol. Il est nécessaire de noter les conditions de la mesure (lieu, météo, proximité éventuelle de sources radioactives comme certains réveils ou une personne venant de subir un examen de médecine nucléaire).

Il est à noter que les compteurs Geiger mesurent les rayonnements gamma, mais pas les rayonnements alpha, bêta et neutrons. Ainsi chacun peut contribuer à une cartographie collaborative de la radioactivité ambiante en France et dans le monde.

La CLI de Civaux dispose actuellement de deux appareils de mesure. Elle a participé depuis deux ans, grâce à M. Ayrault, à la journée de la résilience. D'autres projets doivent être développés. Les établissements d'enseignement pourraient y être associés.

Bien entendu OpenRadiation ne se substitue en aucun cas aux mesures de radioactivité relevant des missions d'EDF, de l'ASNR, de l'ARS. Son but est de contribuer à la culture scientifique du citoyen dans un souci de transparence mais aussi de responsabilisation dans une société solidaire.

D'ores et déjà, les personnes intéressées peuvent télécharger gratuitement l'application OpenRadiation sur leur smartphone et prendre connaissance de la cartographie de la radioactivité ([www.openradiation.org](http://www.openradiation.org)).

# La radioactivité : définition et sources

## 1. Radioactivité et rayonnements

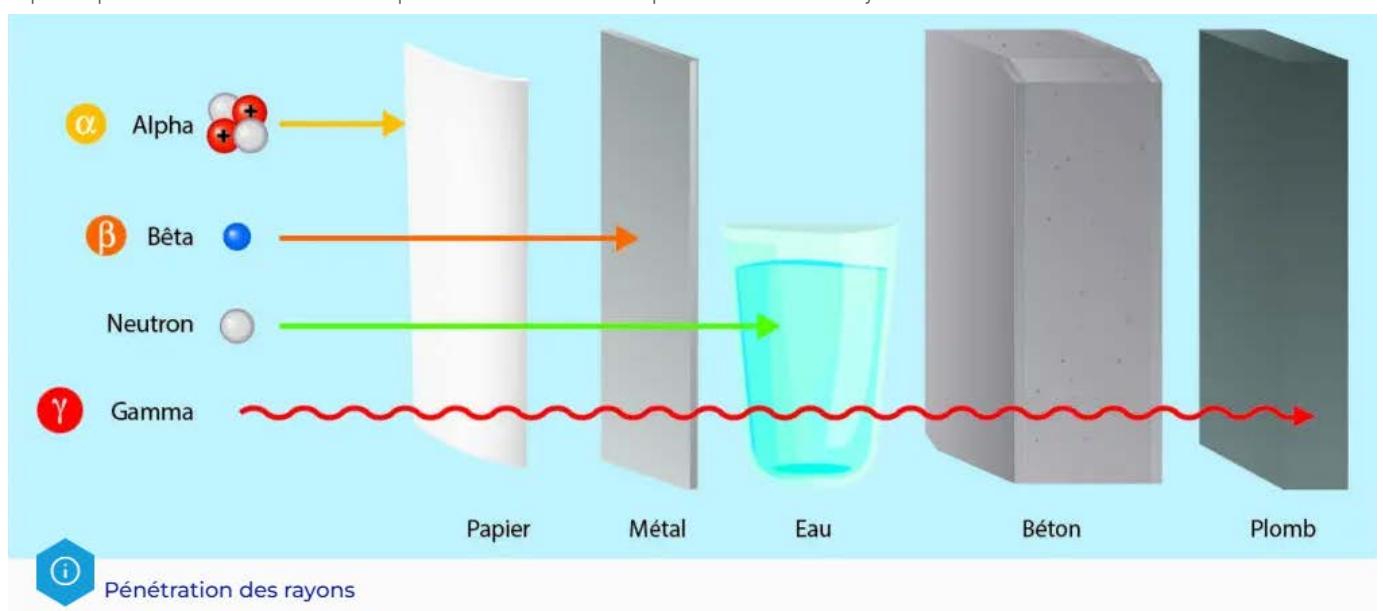
M. Ayrault, membre de la CLI, a traité de la radioactivité et de la mesure de sa propre exposition à la radioactivité. La radioactivité qui existe à l'état naturel est liée à des atomes instables qui produisent de l'énergie en émettant des rayonnements, c'est-à-dire des faisceaux de particules dont certains (notamment les rayons X et gamma) sont dits ionisants car ils transforment les atomes qu'ils traversent en ions, c'est-à-dire en atomes qui ont perdu ou gagné un électron et qui, à leur tour deviennent instables. La radioactivité diminue avec le temps, elle peut aller de quelques heures à quelques dizaines et pour l'uranium 238 à plusieurs milliards (4,5) d'années.

Il existe trois types de rayonnements : alpha, constitué de noyaux d'hélium (deux protons et deux neutrons) arrêtés par une feuille de papier, bêta, constitué d'électrons arrêtés par une feuille d'aluminium de quelques millimètres ou un centimètre de plexiglas, gamma, constitués de photons, dont le pouvoir de pénétration est beaucoup plus important (environ un mètre de béton ou de plomb) et dont il est par conséquent plus difficile de se protéger (voir figure 4).

L'unité de mesure de la radioactivité sur le corps est le sievert (Sv).

Figure 4.

<https://expo-radioactivite.irsn.fr/thematiques/la-radioactivite-cest-quoi/trois-sortes-de-rayonnements/>



Source : IRSN

## 2. Les sources d'exposition du corps humain sont les suivantes :

### A. Sources naturelles

- Rayonnement cosmique : particules venues de l'espace, plus intenses en altitude.
- Rayonnement terrestre : roches contenant de l'uranium, du thorium ou du potassium-40.
- Radon : gaz radioactif issu du sol, s'accumule dans les bâtiments mal ventilés.
- Radioactivité interne : présence naturelle de radionucléides dans le corps humain.

### C. Sources industrielles et professionnelles

- Centrales nucléaires : production d'électricité, maintenance, démantèlement.
- Laboratoires de recherche : manipulation de sources radioactives.
- Industrie non nucléaire : contrôle qualité par radiographie industrielle, gammagraphie industrielle (utilisant des sources radioactives scellées) etc.

### B. Sources médicales

- Imagerie par rayons X : radiographies et scanners (tomodensitométrie) : diagnostic médical.
- Radiothérapie : traitement de certains cancers.
- Médecine nucléaire : imagerie ou traitement d'organes par substances radioactives.

### D. Sources accidentelles ou environnementales

- Accidents nucléaires : Tchernobyl, Fukushima.
- Essais nucléaires passés : retombées atmosphériques.
- Déchets radioactifs : sites de stockage ou incidents.
- Activités minières : extraction de minéraux radioactifs.

**3. L'exposition à la radioactivité, en France**, selon l'IRSN et d'autres organismes, est la suivante en fonction des sources :

Sources d'exposition	Type	Dose annuelle moyenne (mSv)	Commentaires
Radon	Naturelle	~1,5 mSv	Gaz issu du sol (roches granitiques et volcaniques), s'accumule dans les bâtiments
Rayonnement tellurique	Naturelle	~0,6 mSv	Dépend de la géologie locale
Rayonnement cosmique	Naturelle	~0,3 mSv	Plus intense en altitude (montagnes, voyages en avion)
Radioactivité interne (aliments, eau, tabac)	Naturelle	~0,55 mSv	Potassium-40, carbone-14 (bananes, pommes de terre, certaines eaux minérales, poissons, crustacés, tabac)
Radiologie médicale	Médicale	~1,4 mSv	Radiographies, scanners
Médecine nucléaire (diagnostic)	Médicale	~0,02 mSv	Scintigraphies, PET scan
Industrie non nucléaire	Professionnelle	<0,01 mSv	Gammagraphie, jauge, détecteurs
Installations nucléaires (industrie et armée)	Professionnelle	~0,012 mSv	Travailleurs exposés, contrôlés ; retombées des essais nucléaires et Tchernobyl

Au total, l'exposition moyenne d'un habitant en France est de 4,5 mSv/an.

## Glossaire

**ANCLLI** : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ASN** : Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection

**CEA** : Commissariat à l'Énergie Atomique

**CNPE** : Centre Nucléaire de Production d'Électricité

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**EDF** : Électricité de France

**EPR** : Réacteur Pressurisé Européen (fr)

**IFFO-RME** : Institut Français des Formateurs aux Risques Majeurs et à l'Environnement

**IRSN** : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

**Les intervenants** : ASN, ARS, CNPE, CLI, EDF, Préfecture

**Directeur de la publication** : Roger Gil

**Pour toutes recherches d'informations ou demandes de renseignements,**

**s'adresser à** : M. le Président

Commission Locale d'Information

de la Centrale de Civaux

Place Aristide Briand

CS 80319

86008 Poitiers cedex

**Assistante de rédaction** : Laurence Robinier

**Conception graphique** :

Direction de la Communication  
du Département de la Vienne

**Crédit photos** :

CNPE Civaux – ANCLLI  
Département de la Vienne

